

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 31 mars 2025
Salle du conseil - mairie

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAMONT.

Présents :

- Gilles BARIAC, conseil municipal,
- Françoise BERDUCAT, conseillère municipale,
- Anne-Marie BEUNEUX, conseillère municipale,
- Amélie BONNIER, 2^{ème} adjointe,
- Michel PLACE, 3^{ème} adjoint,
- Didier PRATDESSUS, conseiller municipal,
- Céline QUESSETTE, 1^{ère} adjointe,
- Muriel SAMAR, conseillère municipale,
- Pierre TRAMONT, Maire,
- Cyrille TROUBAT, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Amélie BONNIER, 2^{ème} adjointe.

ORDRE DU JOUR

- Compte administratif 2024,
- Compte de gestion 2024,
- Affectation du résultat 2024,
- Taux impôts 2025,
- Taux fongibilité 2025,
- Budget primitif 2025,
- Subventions attribuées 2025,
- CCPVG : approbation rapports CLECT,
- Emploi saisonnier été 2025,
- Questions diverses.

* * * *

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Rapporteur : Mme Céline QUESSETTE, 1^{ère} adjointe.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	203 826,35	1 117,39	0,00	1 117,39	203 826,35
Opérations exercice	384 802,07	513 342,68	175 602,10	70 859,00	560 404,17	584 201,68
Total	384 802,07	717 169,03	176 719,49	70 859,00	561 521,56	788 028,03
Résultat de clôture		332 366,96	105 860,49			226 506,47
Restes à réaliser	0,00	0,00	73 900,00	76 500,00	73 900,00	76 500,00
Total cumulé	0,00	332 366,96	179 760,49	76 500,00	73 900,00	303 006,47
Résultat définitif		332 366,96	103 260,49			229 106,47

Après délibération, le conseil municipal :

- **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTE DE GESTION 2024

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** le compte de gestion 2024.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** l'affectation du résultat suivant :

LIBELLÉ	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté (a)		203 826,35 €	1 117,39 €			202 708,96 €
Affectation investissement (b)						
Opérations exercice ©	384 802,07 €	513 342,68 €	175 602,10 €	70 859,00 €	560 404,17 €	584 201,68 €
Résultat exercice		128 540,61 €	- 104 743,10 €			
Totaux e=a+b+c	384 802,07 €	717 169,03 €	176 719,49 €	70 859,00 €	560 404,17 €	786 910,64 €
Résultat de clôture		332 366,96 €	- 105 860,49 €			226 506,47 €
RAR (g)			73 900,00 €	76 500,00 €		
TOTAUX CUMULÉS h=e+g	384 802,07 €	717 169,03 €	250 619,49 €	147 359,00 €	560 404,17 €	786 910,64 €
RÉSULTAT DÉFINITIF		332 366,96 €	- 103 260,49 €			226 506,47 €

Report 002 recettes fonctionnement	229 106,47 €
Report 001 dépenses d'investissement	- 105 860,49 €
1068	- 103 260,49 €

TAUX IMPOSITION 2025

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous sommes dans l'attente d'information provenant du service des impôts avant le vote des taux.

TAUX FONGIBILITÉ 2025

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au titre du **budget 2025** à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite :

- de **7,5%** des dépenses réelles en section de fonctionnement,
- de **7,5%** des dépenses réelles en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2025

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** le budget 2025 suivant :

	DÉPENSES	RECETTES
Section investissement	673 923.00 €	673 923.00 €
Section fonctionnement	659 352.00 €	659 352.00 €
TOTAL	1 333 275.00 €	1 333 275.00 €

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES 2025

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

AFSEP	100,00 €	Les Rubies	100,00 €
Amicale Laïque	250,00 €	Le Vallon	100,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	250,00 €	Montagnards Argelésiens	120,00 €
APE RPI BPV	600,00 €	Recyclerie la mine des Gaves	100,00 €
Association la mam des p'tits copains	600,00 €	Sauveteurs secouristes vallées des Gaves	200,00 €
Association octobre rose	200,00 €	Secours populaire Soulom	150,00 €
Association sportive Lycée René Billères	200,00 €	Société de chasse	250,00 €
Banque Alimentaires 65	200,00 €	Association chasseurs sangliers en battue	250,00 €
Basket Club Lavedan	200,00 €	Société de pêche Pierrefitte	200,00 €
Bibliothèque de prêt	200,00 €	Société d'études des 7 vallées	110,00 €
Collège Pierrefitte-Nestalas	100,00 €	Société musique du Lavedan	30,00 €
Deux clochers	500,00 €	SPES	600,00 €
Divers	3 140,00 €	Union musicale Pierrefitte	400,00 €
École Villelongue (DE 2024-043)	400,00 €	USA Rugby	400,00 €
Fréquence Luz	50,00 €		
		TOTAL	10 000,00 €

CCPVG : APPROBATIONS RAPPORT CLECT

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** les deux derniers rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCPVG.

EMPLOI SAISONNIER ÉTÉ 2025

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** de créer un poste de contractuel saisonnier à temps complet du 1^{er} juillet au 31 août 2025 et **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à l'embauche.

QUESTIONS DIVERSES

- **TRAVAUX REPRISE CONDUITE EAU POTABLE & CONVENTION FINANCIERE BEAUCENS**

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal donne son accord.

Après délibération, le conseil municipal, **VALIDE**, à l'unanimité des membres présents, le devis de l'entreprise SOGEP pour un montant de 35 638.50 € HT et **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention financière avec la commune de BEAUCENS pour la refacturation de ces travaux.

- **SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal donne son accord.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** :

- D'approuver le dossier préconisé par l'ADAC65,
- De lancer une consultation en vue de mandater un bureau d'études pour l'établissement du schéma directeur d'assainissement,
- D'engager les budgets nécessaires à la bonne réalisation de l'opération.

Le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à :

- Solliciter des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental,
- Lancer la consultation pour le choix des prestataires d'études,
- Signer tout document relatif à l'opération.

- **INFORMATIONS DIVERSES**

→ Droit de préemption vente parcelle ORTIAC section B n° 60 et 61.